Journée internationale des Volontaires

Actes de colloque

Bruxelles – 4 octobre 2025

BW response
Programme de renforcement de la sécurité civile en Brabant wallon

BRU response

LUX response
Programme de renforcement de la culture du risque en province de Luxembourg

Éditeurs responsables

LAVAUX Sophie
Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise
Rue de Ligne 40 - 1000 Bruxelles
www.safe.brussels

MAHIEU Gilles
Gouverneur du Brabant wallon
Chaussée de Bruxelles 61 - 1300 Wavre
www.bwresponse.be

SCHMITZ Olivier
Gouverneur de la province de Luxembourg
Place Léopold 1 - 6700 Arlon
www.luxresponse.be

Novembre 2025

Table des matières

Introduction..... 4

Présentation des projets Bru response, BW response et LUX response par les Gouverneurs : Sophie Lavaux, Gilles Mahieu et Olivier Schmitz 5

La Réserve d'Intervention au Québec (RIUSC) 9

La Réserves Communales de Sécurité Civile en Seine-Maritime (France) 12

La Réserve communale de Sécurité civile de Nice 16

Le Plan national de résilience du Grand-Duché de Luxembourg 19

Evénements sportifs, festivités culturelles, activités dans l'espace public : comment impliquer des volontaires pour nourrir leur engagement ? 23

Enfants formés aujourd'hui, adultes résilients demain : comment faire des volontaires les acteurs de l'éducation et de la sensibilisation à la culture du risque dans les écoles ? 25

Former pour l'avenir : comment (in)former les volontaires pour renforcer les réserves de demain ? 30

Activation et engagement des volontaires en situation d'urgence : enjeux, attentes et capacités 33

Conclusion générale 36

Introduction

Organisée à l'initiative du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, Sophie Lavaux, du Gouverneur de la province du Brabant wallon, Gilles Mahieu, et du Gouverneur de la province de Luxembourg, Olivier Schmitz, cette première Journée internationale des Volontaires a eu lieu à Bruxelles le samedi 4 octobre 2025 avec pour objectif de mettre en lumière celles et ceux qui, dans l'ombre ou en première ligne, contribuent à renforcer notre capacité collective à faire face à l'imprévu et par conséquent à augmenter notre résilience communautaire. Cet événement international unique a été consacré à la valorisation des réserves citoyennes de sécurité civile et met à l'honneur l'engagement de ces citoyens qui, aux côtés des autorités, œuvrent pour une société plus préparée, solidaire et résiliente.

1. Une journée essentielle

Nous le savons, les réserves citoyennes jouent un rôle crucial dans la résilience de nos sociétés. Elles complètent l'action des services professionnels d'urgence et permettent, grâce à la mobilisation citoyenne, de mieux répondre aux crises. Organiser une telle rencontre internationale, c'est :

- Valoriser le travail souvent discret mais indispensable des volontaires ;
- Comprendre les modèles existants et échanger les bonnes pratiques ;
- Créer et ouvrir un partenariat international.

2. Une journée pour honorer, réfléchir et agir

Cet événement ne s'est pas limité à un hommage symbolique. Il s'est également voulu un laboratoire d'idées et d'actions, visant à réfléchir ensemble à la manière de :

- Renforcer l'engagement au sein des réserves citoyennes ;
- Assurer leur pérennité et leur vitalité ;
- Favoriser la coopération et le partage d'expériences entre régions et pays.

3. Un programme international et interactif

Quatre délégations, issues de la Belgique, la France, le Grand-Duché de Luxembourg et le Québec, sont réunies à Bruxelles pour une journée ponctuée d'échanges riches et dynamiques.

Le programme a compris :

- Des présentations inspirantes mettant en lumière le rôle des réserves citoyennes dans la gestion de crise ;
- Des ateliers participatifs où volontaires, partenaires et autorités ont pu échanger et co-construire ;
- Des espaces de rencontre et de réseautage pour tisser des liens durables entre volontaires et autorités d'horizons différents.

Présentation des projets Bru response, BW response et LUX response

Sophie LAVAUX
Gilles MAHIEU
Olivier SCHMITZ

Modérateur : Eddy CAEKELBERGHS

Gilles Mahieu, que vous êtes-vous dit en prenant vos fonctions de Gouverneur ? Qu'il faut absolument penser à un plan coordonné qui intègre les volontaires ?

Gilles Mahieu : Pas en arrivant il y a 10 ans au Gouvernorat, mais après avoir subi des crises majeures – notamment climatiques, des commissions d'enquête et d'autres recommandations, ainsi qu'après avoir vu un certain nombre d'exemples à l'étranger. En tenant compte de tout ça, j'en ai déduit que nous ne pouvions pas rester dans cette situation. On est face à des effectifs, notamment en matière de protection civile, qui s'amenuisent. On a des difficultés dans des services de secours qui parfois sont dispersés sur des tâches non essentielles.

De ce constat d'augmentation des crises, dont certaines fortement improbables, notamment en termes de durée, comme le Covid par exemple, nous nous sommes dit que nous devions pouvoir augmenter notre résilience, notre résistance face à ce type de risques. A l'époque, on a cherché à mutualiser plusieurs idées pour créer ce programme BW response. Il y a tout un axe sur une meilleure préparation, donc une meilleure anticipation, le fait de nous mettre dans des situations plus complexes, tous les services avec toutes les disciplines, autant les pompiers, l'aide médicale urgente, les psychologues, les policiers, la protection civile, la défense, mais aussi de pouvoir intégrer à un moment donné les citoyens de façon à ce qu'ils ne soient plus une partie du problème, mais bien une partie de la solution. Le changement fondamental résidait en une première partie permettant une meilleure préparation, une meilleure formation, de meilleurs exercices, et en une deuxième partie permettant d'intégrer les citoyens dans la réponse face aux nouveaux formats de crises. Un citoyen qui parle à un autre citoyen sera toujours mieux entendu qu'un Gouverneur qui explique le bon comportement à prendre. Il peut y avoir une suspicion de l'autorité.

Nous nous sommes dit qu'il fallait former et intégrer le citoyen, et jouer le jeu d'une transparence complète par rapport à notre organisation de la gestion de crise, et c'est pour cela que nous avons effectué la tournée des 27 communes du Brabant wallon pour expliquer aux citoyens qu'il y a une possibilité de nous aider, soit au travers d'associations qui s'impliquent en gestion de crise, soit au travers de la réserve citoyenne.

Sophie Lavaux, en quoi vous êtes vous éventuellement inspirée de l'exemple du Brabant wallon ?

Sophie Lavaux : On s'en est totalement inspiré. J'ai eu la chance d'aller écouter la mercuriale de Gilles Mahieu et lorsqu'il a présenté cette idée de participation citoyenne, j'y ai vu une excellente idée. En Région bruxelloise, j'avais participé à une table ronde avec le Chef de corps de la Zone de Police Montgomery, Michaël Jonniaux. Nous avions été invités au Parlement bruxellois pour discuter de la manière dont nous pouvions augmenter la résilience et faire participer les citoyens, car l'intégration citoyenne est également une recommandation du Parlement. Cela part donc d'une double initiative.

Vous disposiez déjà d'une expérience certaine en la matière, parce que les Conseils européens, les grandes rencontres dans une ville de Bruxelles internationale, cela vous a inspiré, cela vous a nourri.

Sophie Lavaux : À Bruxelles, nous avons beaucoup d'institutions européennes et internationales. Nous avons plus de 1.000 événements revendicatifs sur l'année, nous accueillons plus de 1500 VIP. Ce sont donc beaucoup d'activités. L'essentiel pour moi est d'intégrer le citoyen, à l'instar de Gilles Mahieu.

Cela vient aussi du *Livre blanc* dont les travaux ont été coordonnés par le Gouverneur de la province de Luxembourg. Les crises sont de plus en plus compliquées, de plus en plus hybrides et de plus en plus complexes à gérer. Les services de sécurité et de secours restent la première ligne de la gestion de crise, mais c'était essentiel pour nous de pouvoir y intégrer les citoyens.

En Région bruxelloise, nous avons souhaité faire ce projet avec les bourgmestres, l'autorité la plus proche des citoyens. En Région bruxelloise, nous avons souhaité faire ce projet avec les bourgmestres, l'autorité la plus proche des citoyens. Gilles Mahieu tient cela à son niveau. En Région bruxelloise, il nous faut convaincre les différents bourgmestres. Nous avons tout un exercice pour convaincre les différentes autorités locales pour participer à ce projet.

Olivier Schmitz, vous avez présidé et fait rapport de toute cette enquête et des mesures à prendre pour améliorer la gestion de crise, de quoi vous êtes-vous inspiré ? De votre propre rapport ou de l'expérience des autres ?

Olivier Schmitz : Quand je développais des travaux plus théoriques, Gilles Mahieu développait la vision pratique des grandes recommandations, qui était tirées des actualités récentes. Pour rappel en Wallonie, nous avons connu des inondations meurtrières en juillet 2021 alors que nous sortions à peine de la crise Covid. Ces crises qui s'entrechoquent, qui ont un coût social immense, un impact qui va encore durer pendant des années, nous ont forcés à revoir le modèle. Pendant qu'effectivement nous révisions ces conclusions, Gilles Mahieu s'est lancé dans ce qui paraissait être la bonne idée : traduire en pratique cette volonté d'améliorer à la fois la culture du risque de façon générale, mais aussi la place du citoyen dans ces crises.

La sociologie d'une province comme celle de la province de Luxembourg est un peu différente de Bruxelles et du Brabant wallon. Une petite commune ne nous permet pas de faire des grandes soirées comme mes collègues et de revenir avec des tas de volontaires. Nous avons donc ajouté une couche différente. Mon corps de volontaires, ce sont des responsables d'associations, c'est le président de la Chambre de commerce et d'industrie, ce sont des responsables de mouvements de jeunesse qui, eux-mêmes, déploient leurs capacités au sein de notre association pour venir en aide. Tour repose sur la confiance.

On s'entraîne avec eux, on s'exerce avec eux, mais je ne dispose pas de liste nommément identifiée de personnes. Je sais qu'elles sont là, je connais leurs compétences et j'ai confiance en leur leaders.

Ce système marche. En 2021, au moment des inondations du mois de juillet, j'ai beaucoup de mouvements de jeunesse qui sont dans la nature, qui sont évidemment dans des zones inondables et dans des zones difficilement accessibles. Il faut évacuer les jeunes en une après-midi. Cela faisait 7 ans qu'on travaille avec les fédérations des mouvements de jeunesse. Je ne connais pas tous les jeunes, mais je connais leurs chefs. Je sais que je peux leur faire confiance. Au moment d'évacuer, cela s'est bien passé. Ce travail de culture commune et de confiance commune avait fonctionné.

A propos de ces corps de volontaires, vous les recrutez comment ? Est-ce que vous devez faire des campagnes ou devez-vous freiner l'enthousiasme de certains ?

Gilles Mahieu : Concrètement, nous sommes allés dans toutes les communes, faire des rencontres citoyennes autour de la thématique de la sécurité, en particulier de la sécurité civile. A cette occasion, nous avons présenté l'initiative de la Réserve provinciale de sécurité civile, la RPS, en invitant les personnes présentes à nous rejoindre. Ensuite, nos meilleurs ambassadeurs, ce sont nos volontaires eux-mêmes. Il y a un pôle qui tient des stands d'information et de sensibilisation. C'est un moyen efficace de parler aux citoyens de sécurité et de diffuser la culture du risque, mais aussi de dire « si ça vous intéresse, venez nous rejoindre, on est une équipe, on a des cycles de formation réguliers, et donc à travers cela, vous pouvez vous engager un petit peu plus loin pour nous aider en situation de crise ».

La première des choses, c'est de faire passer le message qu'un citoyen informé sera de toute façon un allié. Parce que dans la crise, il ne va pas se mettre en danger, il va nous soulager par son comportement plus adapté face à l'événement. Il va nous aider à gérer la situation et aider toutes les disciplines, tous les services, dans la mesure où on ne va pas devoir le secourir. C'est aussi un des enjeux et grâce à tous les citoyens qui se sont engagés à nos côtés, c'est autant d'ambassadeurs qui dans leur famille, dans leur quartier, chez leurs amis, vont diffuser la « bonne parole » par rapport à la culture de risque.

Sophie Lavaux, est-ce facile de recruter à Bruxelles ?

Sophie Lavaux : A Bruxelles, nous faisons cela en partenariat avec les bourgmestres et avec les différents chefs de corps. Nous avons rencontré un certain succès, avec une moyenne de 50 à 100 personnes qui sont présentes lors des soirées. Ce qui est important, c'est de faire des soirées qui sont dédiées à la gestion de crise. Les citoyens volontaires qui sont présents ici ont d'abord assisté à ces soirées lors desquels on réexplique quels sont les sont les services de sécurité, quelle est l'autorité d'un bourgmestre, quelle est l'autorité d'un gouverneur, c'est quoi le 112 etc. Si ces personnes le souhaitent, elles peuvent s'engager comme volontaires.

Nous pourrions faire encore plus de soirées pour vraiment développer la culture du risque et les principes de gestion du risque.

Olivier Schmitz : Notre pari, c'est l'intelligence collective. Il y a énormément de talents dans la société. Il y une conviction que les autorités doivent avoir, et qu'elles n'ont pas toujours eu dans l'histoire de la gestion de crise, c'est que le citoyen est celui qui connaît le mieux son environnement direct malgré tous nos plans, malgré toutes nos cartes opératives, il le connaît mieux que nous.

Le lien doit donc se faire et on a développé deux outils. Le premier, c'est un outil de participation des citoyens en gestion de crise. Les citoyens peuvent nous envoyer par le biais d'un simple QR code des photos, des impressions de tout ce qu'ils trouvent anormal autour de chez eux. Cela nous aide beaucoup. Il n'y a pas de malveillance. On s'attendait à devoir faire un petit tri d'informations, mais ça n'arrive pas.

La deuxième perspective est la formation beaucoup plus active au travers de *serious games*. Ce sont des jeux sérieux qui durent trois heures, que l'on va animer dans les zones inondées en général, le long des rivières, avec une participation citoyenne. Ils se mettent à la place du gouverneur, ils se mettent à la place du commandant des pompiers. Comme le rappelait Gilles Mahieu, cela permet d'avoir à la fois des ambassadeurs et nous de pouvoir identifier les besoins et les talents qui se trouvent dans la société. On n'a pas toujours besoin de gens qui creusent ou qui déblayent. On peut avoir besoin d'un interprète, d'un cuisinier, d'un spécialiste en intelligence artificielle. Ce sont ces talents-là qui, demain, vont faire la réussite de la gestion de crise.

La Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile du Québec (RIUSC) : Une capacité additionnelle en sécurité civile face au climat changeant

Steve BOIVIN

Contexte et objectifs

La Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile du Québec (RIUSC) est un dispositif issu de la refonte complète de la Loi sur la sécurité civile de 2001, dont la nouvelle version est entrée en vigueur le 28 mai 2024. Cette nouvelle législation intègre de manière explicite la question des changements climatiques et vise à renforcer la résilience des collectivités face aux événements extrêmes. L'ambition principale est d'accroître les capacités opérationnelles des autorités municipales et gouvernementales lors de sinistres majeurs tout en tirant les leçons de deux décennies d'expérience et répondant à l'intensification des crises dans un climat changeant.

Principes d'action

Le modèle québécois repose sur une approche décentralisée et collaborative : plutôt que de créer un corps étatique de réservistes, le ministre peut désigner et financer des organisations partenaires existantes (articles 31 et 33 de la loi). L'idée est de recourir aux forces locales déjà présentes sur le terrain, de valoriser les compétences acquises, et de favoriser la coordination interinstitutionnelle.

Les principes directeurs rejoignent ceux développés en Europe : animation du milieu, développement d'une culture du risque, coopération entre niveaux local, régional et national, et gestion concertée des risques.

Organisation et partenaires désignés

Trois organismes principaux ont déjà été identifiés pour mettre en œuvre la Réserve :

- La SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu), chargée du soutien opérationnel sur le terrain, forte de son expertise en coordination interagences et à l'intégration de ressources étrangères (notamment européennes) ;
- La Croix-Rouge canadienne, responsable du soutien aux sinistrés, de la logistique d'urgence et de l'ouverture des centres d'hébergement ;
- L'AQBRS (Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage), qui gère le recrutement, l'enregistrement et la qualification des réservistes à l'échelle de la province.

L'État québécois assure la coordination stratégique, l'évaluation des besoins et la conformité des interventions, y compris lorsque des ajustements sont requis quant à l'utilisation des ressources.

Limites d'action et positionnement

La Réserve n'intervient ni en première ligne ni en zone à risque immédiat (« zone chaude »). Elle agit en soutien logistique et humain, dans la zone froide, après les premiers répondants (pompiers, policiers, services médicaux). Elle ne couvre pas les situations d'origine criminelle ou terroriste, ni les fonctions de recherche et de sauvetage primaire, déjà prises en charge par des organisations spécialisées. Son rôle est de préserver la responsabilité municipale, le commandement des opérations demeurant toujours entre les mains des autorités locales.

Mécanismes de déploiement

Le déploiement de la Réserve n'est envisagé qu'en dernier recours, après l'utilisation des ressources locales et régionales. Des critères de mobilisation sont établis et des activités de sensibilisation sont menées auprès des municipalités afin qu'elles se préparent aux sinistres sans recourir automatiquement à la Réserve. Les municipalités seront facturées pour l'utilisation de la Réserve, les coûts pouvant ensuite être remboursés partiellement par le gouvernement provincial dans le cadre des programmes d'aide financière en situation de sinistre. Les réservistes qualifiés pourront recevoir une rémunération horaire, afin d'assurer la disponibilité et la motivation des participants, notamment parmi les pompiers volontaires.

Formation, intégration et gestion des bénévoles

La Réserve se distingue par une structuration opérationnelle du bénévolat. Les interventions spontanées sont proscrites : chaque réserviste doit être identifié, formé et qualifié avant déploiement.

Des formations accélérées de trois jours pourront être mises en place en cas de besoin ponctuel.

Une planification annuelle des risques et des saisons de sinistres (inondations, feux de forêt, grands vents, accidents industriels) est désormais intégrée au dispositif, afin d'entretenir l'engagement et la formation continue des citoyens. L'objectif est aussi de favoriser la participation citoyenne à la planification de la sécurité civile, dans une logique de résilience communautaire et de lien de confiance entre population et institutions.

Perspectives de développement

Après sa première année d'existence (débutée le 22 juillet 2024), la Réserve compte déjà environ 250 réservistes qualifiés, et ce n'est qu'un début. Nous amorçons notre phase de croissance. Le financement initial, de 30,5 millions de dollars canadiens, permet la consolidation du système, la contractualisation des partenaires et la montée en compétences progressives des effectifs.

Les priorités à venir sont :

- l'intégration accrue des pompiers ;
- la consolidation du maillage territorial et de la coordination intergouvernementale ;
- le développement de partenariats avec le secteur privé (entreprises locales disposant de ressources et d'expertise mobilisables) ;
- la poursuite de la coopération internationale, notamment avec les modèles européens de réserves citoyennes.

Conclusion

La création de la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile du Québec s'inscrit dans un mouvement global de modernisation de la sécurité civile et de mobilisation citoyenne structurée. Inspirée par des leçons apprises au Québec, au Canada et à l'international, cette initiative cherche à bâtir une résilience collective fondée sur la collaboration, la subsidiarité et la reconnaissance des forces locales.

Elle incarne un changement de paradigme fondé sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs, soit les citoyens, les autorités municipales et les organisations gouvernementales pour mieux connaître les risques, prévenir leurs conséquences et renforcer collectivement notre capacité d'intervention face aux sinistres.

Au cœur de cette approche, l'implication citoyenne en sécurité civile devient un moteur essentiel de prévention et de résilience au sein des communautés.

La Réserve de sécurité civile de la Seine-Maritime : Un modèle pionnier d'engagement citoyen en sécurité civile

Stéphane GOUEZEC

Introduction

En France, l'engagement citoyen dans le domaine de la sécurité civile est ancien et profondément ancré dans l'histoire du pays. Dès l'après-guerre, le bénévolat s'est structuré autour de grandes associations de sécurité civile, telles que la Croix-Rouge française, la Croix-Blanche, la Fédération Nationale de Protection Civile ou la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Ces structures, parfois morcelées, ont contribué à forger une culture d'entraide et de solidarité qui demeure au cœur du système français de sécurité civile.

Parallèlement, la structuration des services d'incendie et de secours s'est construite de manière singulière au niveau communal, sans véritable planification initiale nationale. Née de l'énergie citoyenne locale, les corps communaux de sapeurs-pompiers-volontaires ont évolué vers une organisation départementale, à partir de la loi du 03 mai 1996, relative aux services d'incendie et de secours. Cette évolution a maintenu un fort ancrage territorial, reflet de la proximité entre les citoyens et leurs services d'incendie et de secours.

Aujourd'hui encore, le volontariat constitue l'essence de ce modèle : la France compte 200.000 Sapeurs-Pompiers-Volontaires et 100.000 Bénévoles des Associations de Sécurité Civile, auxquels s'ajoutent les 43.400 Sapeurs-Pompiers Professionnels et les 13.000 Sapeurs-Pompiers Militaires, composés de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, de la Brigade des Militaires de la Sécurité Civile (1er du 4ème du 5ème et du 7ème RIISC). Cet engagement, profondément citoyen (356.400 agents), forme le socle sur lequel se développent de nouvelles dynamiques d'actions collectives, face aux crises contemporaines.

De l'histoire du volontariat à l'expérimentation territoriale

Les crises successives : Les deux tempêtes (cyclones extratropicaux Lothar et Martin) ont traversé la France du 26 au 28 décembre 1999 (92 victimes et plus de 2.000 blessés). Le 11 septembre 2001, 2 avions de ligne détournés par des pirates de l'air détruisent les 2 tours jumelles du World Trade Center, situées dans le quartier de Manhattan à New York, causant la mort de près de 3.000 victimes. Un troisième avion s'écrase sur le Pentagone près de Washington et un quatrième s'écrase à Shanksville, à une centaine de kilomètres de Pittsburgh (Pennsylvanie). L'explosion de l'usine d'AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001 a eu des conséquences majeures, tant sur le plan humain (30 victimes et plus de 8.000 blessés), que matériel (une centaine

d'établissements scolaires endommagés). D'autres catastrophes industrielles, plus récentes, ont mis en lumière la nécessité de renforcer la résilience des territoires et d'impliquer davantage les citoyens. La loi de Modernisation de la Sécurité Civile, du 13 août 2004, a marqué une étape importante en promouvant la création de réserves citoyennes communales de sécurité civile. Cependant, la mise en œuvre concrète de ces dispositifs s'est heurtée à des obstacles institutionnels : complexités administratives, rigidité du modèle jacobin et réticence des services d'incendie et de secours, alors en phase de départementalisation.

Dans ce contexte, certaines initiatives locales ont vu le jour, notamment dans les SDIS des Vosges et des Deux-Sèvres, où les premières réserves citoyennes de sécurité civile ont expérimenté le texte fondateur (loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile). Ces expériences ont servi de référence au SDIS 76 (Seine-Maritime), qui a su s'inspirer pleinement de ces modèles pour créer une structure plus intégrée, plus fédératrice et pérenne.

Le cas de la Seine-Maritime : un laboratoire de résilience territoriale

La Seine-Maritime présente un profil particulièrement exposé aux risques. Territoire industriel majeur, il abrite plus de 80 établissements classés Seveso, 2 centrales nucléaires (une troisième en construction), ainsi que de nombreux risques naturels : retraits de côtes, effondrements de falaises, inondations et accidents industriels d'ampleur, tels que le violent incendie du 26 septembre 2019, à l'usine chimique américaine Lubrizol à Rouen (76), rapidement maitrisé, mais dont l'impact même s'il n'est qu'environnemental (forte concentration de substances toxiques dans la Seine où les eaux d'extinction de l'incendie ont été déversées) aurait pu avoir de très graves conséquences.

On compte près de 3.500 sapeurs-pompiers volontaires et environ 1.500 bénévoles d'associations agréées de sécurité civile, sur un territoire de 6.000 km² et une population d'environ 1,3 million habitants. Dans un tel environnement, la structuration d'une réserve citoyenne de sécurité civile à l'échelon départemental représentait une réponse concrète à la nécessité de renforcer le lien entre les institutions et la société civile.

L'initiative s'est appuyée sur une idée simple : dans toute population, une proportion significative de citoyens souhaite utilement contribuer à la protection collective. La difficulté n'est pas de susciter cet élan, mais de l'organiser, de le former et de le maintenir dans l'espace et dans le temps. C'est dans cette optique qu'a été créée la Réserve Citoyenne Départementale de Sécurité Civile du SDIS 76, véritable aventure humaine et collective, intégralement fondée sur le bénévolat citoyen.

Après plusieurs mois de concertation, une convention a été signée, en préfecture de Rouen, le 19 octobre 2022, officialisant ainsi le partenariat et intégrant la réserve citoyenne départementale de sécurité civile du SDIS 76 dans le dispositif ORSEC. Cette reconnaissance institutionnelle témoigne de la confiance acquise et de la légitimité du modèle.

Un effort particulier a été porté à la création d'une tenue commune, signe de reconnaissance et d'identité visuelle et symbolique, pour les réservistes départementaux de sécurité civile du SDIS 76. Cette tenue apporte une notion d'appartenance et d'union dans l'engagement du citoyen bénévole.

Les résultats observés sont multiples : augmentation du nombre de citoyens formés et dorénavant responsables, meilleure coordination entre acteurs publics et bénévoles, diffusion d'une culture du risque dans les établissements scolaires et montée en compétence des élus locaux. L'effet d'entraînement est manifeste : à mesure que de nouveaux collèges ou communes rejoignent le dispositif, les autres expriment le souhait d'y participer à leur tour, créant ainsi une dynamique vertueuse.

Les 5 Sections de la réserve citoyenne du SDIS76 : structuration complète de l'engagement citoyen

Section N°1 : Éducation Préventive (Information Préventive aux Comportements qui Sauvent)

La première section repose sur la sensibilisation des jeunes à la prévention et aux comportements qui sauvent. L'objectif est de former chaque élève âgé de 12 à 14 ans, soit l'ensemble des classes de 4ème (12.500), afin de développer la conscience du risque (l'identifier) et la capacité à réagir face aux situations d'urgence. Elle forme aussi les adultes des collèges = 8.200 personnes déjà formées.

En partenariat avec la Préfecture, le Conseil Départemental, le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Archevêché (diocèses de Rouen et du Havre), de la Direction Départementale des Maisons Familiales et Rurales et du SDIS de la Seine-Maritime, près de 143 établissements scolaires (64.000 collégiens) ont été intégrés au dispositif. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'héritage d'Haroun Tazieff, pionnier de la prévention des risques majeurs et s'articule autour de la diffusion d'une culture de sécurité et d'autonomie, par la mise en place du Plan Individuel de Mise en Sûreté.

Section N°2 : Prévention, Sécurité et Habitat

La seconde section vise à renforcer la compétence des élus locaux en matière de gestion de crise. En effet, la loi impose à chaque commune d'élaborer un plan communal de sauvegarde, tâche complexe dans un département comptant plus de 700 communes.

Un programme de formation, modulé sur la durée d'une mandature, permet de sensibiliser les 3.535 personnes chargées de la sécurité locale, soit les 707 Maires, leurs adjoints, leurs conseillers municipaux délégués, les correspondants incendie et secours et les responsables communaux aux outils de commandement, à la coordination intercommunale et aux responsabilités administratives, juridiques, politiques et pénales de tous ces référents.

Ces sessions participent à la diffusion d'une culture partagée de la gestion des crises locales.

Section N°3 : Soutien à la Population

La 3ème section mobilise les 180 réservistes départementaux et les 600 réservistes communaux, dans des missions de renforts complémentaires à celles des services d'incendie et de secours (sapeurs-pompiers-professionnels). Les interventions portent principalement sur l'alerte et l'information des populations, la mise en place de centres d'hébergement, la sauvegarde des personnes et le retour à la normale après un sinistre.

Ces missions s'exercent sous l'autorité des Maires, premiers responsables de la sécurité sur leur commune et s'articulent avec l'intervention des associations agréées de sécurité civile (sous-convention) et de la Réserve Citoyenne Départementale de Sécurité Civile du SDIS 76. À ce jour, 54 communes ont mis en place leur propre

réserve communale ou sont en cours de constitution, avec le soutien plein et entier de la Réserve Citoyenne Départementale de Sécurité Civile du SDIS 76.

Section N°4 : Soutien Logistique de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers au SDIS 76

La quatrième section permet d'intégrer les anciens sapeurs-pompiers volontaires et professionnels dont l'expérience et la culture du service demeurent précieuses. Ces bénévoles assurent des missions de soutien logistique, de transport ou d'accompagnement lors des grands déploiements de secours, notamment lors de feux de forêt ou d'opérations nationales de renfort à d'autres SDIS.

Leur engagement contribue aussi à la cohésion du corps et au maintien d'un lien intergénérationnel, tout en veillant à la préservation de la capacité opérationnelle des effectifs actifs (des SPP et SPV).

Section N°5 : Événements Exceptionnels

Enfin, la cinquième section permet, aux réservistes départementaux et notamment à des Médecins et infirmiers réservistes eux-mêmes, de sensibiliser tous les réservistes sur les Troubles Musculosquelettiques, les Risques Psychosociaux et la sécurité des Équipements de Protection Individuelle. Ils interviennent lors d'évènements exceptionnels (ex : campagne de vaccination…).

Création du Conseil des Acteurs de la Sécurité Civile du 76

Déclaré le 05 juin 2025, sous la forme juridique associative, le Conseil des Acteurs de la Sécurité Civile du 76 (CASC 76), est doté d'un conseil d'administration représentatif des institutions partenaires (le Préfet, le SDIS, le Conseil Départemental, toutes les associations agréées de sécurité civile et le Président de l'Association des Maires de la Seine-Maritime). Tous en sont co-fondateurs.

Une dynamique de réseau : partenariats, identité territoriale et effets mesurables

L'un des succès majeurs de l'expérience de la Seine-Maritime tient à la fédération de tous les acteurs de la sécurité civile autour d'un projet commun : services d'incendie et de secours, associations agréées, Éducation Nationale, collectivités territoriales et locales, Préfecture du 76.

Conclusion

L'expérience menée en Seine-Maritime illustre la capacité des territoires à innover, dans le cadre d'un État historiquement centralisé. En articulant bénévolat, éducation, gouvernance locale et soutien institutionnel, cette réserve citoyenne départementale de sécurité civile du SDIS 76 propose un modèle original de participation citoyenne, structurée et cadrée.

Au-delà de la prévention et de la gestion de crise, elle contribue à redéfinir la relation entre les institutions et les citoyens, autour d'un objectif commun : renforcer la résilience collective. La création prochaine d'une Maison Départementale de la Sécurité Civile (une première en France), ouverte à tous les acteurs de la Sécurité Civile, services de l'État, aux élus, aux associations agréées de sécurité civile, aux professionnels, aux experts et bénévoles, symbolise cette ambition d'unité.

Ainsi, le SDIS 76 s'affirme comme un territoire pionnier d'un engagement citoyen renouvelé, capable de conjuguer proximité, solidarité et efficacité dans la protection des populations.

La Réserve communale de sécurité civile de Nice

Nicolas Micallef

Introduction

Créée en juin 2010 à la suite d'un épisode de submersion marine, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) de Nice s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne à la gestion des crises. Sous l'impulsion des autorités municipales, la Ville de Nice a souhaité s'appuyer sur des volontaires formés pour renforcer la résilience communale et soutenir les services publics en cas de sinistre majeur. Aujourd'hui, la RCSC de Nice constitue l'une des réserves les plus structurées de France, intégrée à l'Agence de sécurité sanitaire, environnementale et de gestion des risques, et placée sous l'autorité du maire, M. Christian Estrosi, également président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

La réserve, composée de 70 réservistes volontaires encadrés par deux agents territoriaux, repose sur une organisation hiérarchisée, un important dispositif de formation, et une autonomie logistique complète permettant une mobilisation rapide en toutes circonstances.

Les missions et domaines d'intervention

La Réserve communale s'inscrit dans le dispositif national de sécurité civile, aux côtés des services de secours et des polices municipales, sur le volet de la sauvegarde de la population. Ses principales missions, définies par le Code de la sécurité intérieure, consistent à informer, alerter, protéger et assister les populations en cas de crise. Elles se déclinent en quatre grands domaines d'action.

Soutien aux populations et logistique de crise

La réserve intervient dans le soutien aux populations sinistrées : assistance lors d'évacuations, mise à l'abri, ouverture d'hébergements d'urgence, appui aux opérations de secours ou encore participation à la reprise d'activité post-crise. Les réservistes sont également sollicités lors de grands rassemblements pour faciliter les évacuations ou assister les personnes à mobilité réduite. En période de canicule ou d'événements de masse (tournois, festivals), ils assurent aussi la distribution d'eau, la mise en place d'éclairages d'urgence et l'accompagnement logistique des dispositifs de sécurité.

Appui aux services techniques municipaux

Les réservistes participent à l'astreinte communale, notamment les soirs et week-ends, pour gérer les situations d'urgence comme l'hébergement temporaire de sinistrés.

Une unité de tronçonnage et de débroussaillage complète leurs capacités d'action, en soutien aux services des espaces verts pour la prévention du risque incendie.

Durant l'été, ils assurent la surveillance des massifs forestiers et la vérification hebdomadaire des dispositifs DFCI (défense des forêts contre l'incendie).

Prévention et sensibilisation aux risques

La réserve joue un rôle majeur dans la prévention des risques majeurs auprès du public. Des réservistes interviennent régulièrement dans les écoles, notamment dans les classes de CM1 et CM2, pour sensibiliser les élèves aux risques propres à la commune (inondation, feu de forêt, séisme, submersion marine, etc.). Pour l'année scolaire 2024-2025, près de 5 000 enfants ont été sensibilisés. Des animations similaires sont organisées dans les centres sportifs et sur les stands municipaux, dans le cadre des dispositifs "AnimaNice".

Solidarité intercommunale

En tant que réserve la plus importante de la Métropole Nice Côte d'Azur (51 communes), la RCSC de Nice joue un rôle moteur de solidarité et de mutualisation.
Elle accompagne les communes souhaitant créer leur propre réserve, forme leurs futurs réservistes et peut être déployée en renfort technique et humain sur d'autres territoires métropolitains lors de crises.

Organisation et fonctionnement

La réserve est structurée selon une chaîne de commandement hiérarchisée :

- Équipiers réservistes : formés à la base, ils assurent la majorité des missions de terrain ;
- Chefs d'équipe : encadrent de petits groupes de quatre réservistes ;
- Chefs de secteur : supervisent jusqu'à 16 réservistes ;
- Chefs de section : adjoints du responsable, capables de coordonner la réserve en son absence ;
- Chef de dispositif : responsable de la réserve communale.

Cette organisation favorise la réactivité et la cohérence des interventions. L'ensemble du personnel est équipé pour garantir une autonomie complète : véhicules, motopompes, tentes, abris d'urgence, matériel de balisage et de tronçonnage, etc.

Formation et professionnalisation des réservistes

La Réserve communale de sécurité civile de Nice se distingue par la richesse et la rigueur de son programme de formation. Chaque nouveau réserviste suit une formation initiale de 9 heures comprenant :

- présentation de la réserve, des droits et des devoirs ;
- initiation aux transmissions radio ;
- techniques d'ouverture d'un hébergement d'urgence ;
- hygiène et sécurité sanitaire ;
- sensibilisation au stress post-traumatique (mise en place après l'attentat du 14 juillet 2016) ;
- sécurité et balisage sur la voie publique ;
- connaissance des risques majeurs locaux.

Des formations complémentaires opérationnelles permettent ensuite d'acquérir des compétences spécialisées : débroussaillage, tronçonnage, surveillance des massifs, gestion de poste de commandement, radio-transmissions, ou encore premiers secours civiques en partenariat avec une association agréée. Un cursus spécifique forme également des animateurs en prévention des risques et des formateurs internes capables d'assurer la transmission des savoirs.

Les chefs d'équipe et de secteur suivent quant à eux des formations pratiques et théoriques validant leurs aptitudes au commandement.

Les réservistes : profils, engagement et reconnaissance

La réserve niçoise compte une majorité de réservistes externes (citoyens bénévoles), complétés par des réservistes internes, agents territoriaux de la ville ou de la métropole. Les premiers sont collaborateurs occasionnels du service public ; les seconds peuvent être détachés sur leur temps de travail ou défrayés lorsqu'ils interviennent sur leur temps personnel.

Consciente du déclin du bénévolat, la commune a mis en place un système de défraiement : 40 € pour 1 à 5 heures d'engagement, jusqu'à 52,50 € pour 10 heures. Cette reconnaissance financière, associée à une valorisation par la tenue, la formation et l'esprit de corps, favorise la fidélisation des volontaires. La moyenne d'âge reste toutefois élevée (50 à 80 ans), reflet d'une génération plus encline à l'engagement civique.

Le suivi des missions et la planification des interventions sont facilités par l'application eBrigade, qui gère inscriptions, disponibilités et défraiements. En cas de crise soudaine, les convocations se font par SMS ou appel direct.

Expériences opérationnelles majeures

Depuis 2015, la Réserve communale de Nice a été engagée sur de nombreuses crises d'ampleur :

- Inondations de Cannes et Mandelieu (2015) : tri et collecte de 400 m³ de dons, plus de 2 500 colis préparés ;
- Attentat du 14 juillet 2016 : mobilisation de 43 réservistes pendant 17 jours pour la gestion des centres d'accueil des victimes ;
- Tempête Alex (2020) : soutien logistique aux secours, manutention de palettes d'eau, appui à Valdeblore pour le ravitaillement des habitants isolés ;
- Crise des réfugiés ukrainiens (2022) : coordination et gestion de deux centres d'accueil, 150 lits armés, 31 000 repas distribués sur 102 jours d'activité.

À ces missions exceptionnelles s'ajoutent de nombreuses opérations courantes : prévention des incendies, interventions diverses (tronçonnage, pompage, sécurisation de voies), et assistance lors des grands événements publics.

Conclusion

La Réserve communale de sécurité civile de Nice illustre pleinement la capacité d'une collectivité à fédérer l'engagement citoyen au service de la résilience communale.
Son organisation structurée, sa rigueur de formation et son expérience opérationnelle en font un modèle de référence pour les collectivités souhaitant développer une culture de prévention et de solidarité locale. En combinant professionnalisation, ancrage territorial et reconnaissance de l'engagement, Nice démontre que la participation citoyenne reste un pilier essentiel de la sécurité civile contemporaine.

Plan national de résilience du Grand-Duché de Luxembourg

Guy BLEY

Introduction

Historiquement, le Luxembourg avait déjà mis en place, dès les années 1930, des structures de réserve et des stocks stratégiques destinés à la défense civile en cas de guerre. Ces dispositifs ont cependant été démantelés au fil des décennies avant de redevenir aujourd'hui une priorité stratégique. Ce mouvement de reconstruction des capacités citoyennes et de volontariat répond à une prise de conscience partagée, notamment avec la Belgique, d'un affaiblissement progressif des structures de protection civile et d'une nécessité de les revitaliser.

Au Luxembourg, la protection civile a longtemps reposé sur un tissu important de bénévoles. Aujourd'hui, environ 3 000 volontaires sont actifs, travaillant de concert avec les services professionnels. La relance du bénévolat et de l'engagement citoyen constitue donc un objectif politique majeur, intégré dans une approche globale de résilience nationale.

La résilience comme priorité politique nationale

Le gouvernement luxembourgeois a récemment fait de la résilience nationale une priorité politique numéro une. Une stratégie nationale de résilience vient d'être adoptée et sera prochainement présentée au Parlement, dans le cadre d'une « semaine de la résilience ». Cette initiative marque un tournant profond dans la politique de préparation et de gestion des crises.

La stratégie s'inscrit dans un contexte géographique et géopolitique particulier : celui d'un petit État interdépendant, fortement connecté à ses voisins. La pandémie de COVID-19 a révélé la vulnérabilité du Luxembourg : 70 % du personnel hospitalier réside à l'étranger, et le pays dépend largement des importations pour ses biens essentiels (matériel médical, denrées alimentaires, équipements de protection). La fermeture temporaire des frontières a démontré la nécessité d'une réflexion stratégique sur l'autonomie et la capacité de réaction nationale.

Le gouvernement a donc dû arbitrer entre deux visions : une résilience strictement nationale, centrée sur l'autosuffisance, et une résilience ouverte, fondée sur la coopération européenne et multilatérale. Le Luxembourg a choisi de maintenir sa confiance dans les mécanismes d'assistance européenne et internationale, tout en renforçant ses propres capacités internes.

Les fondements de la stratégie nationale de résilience

La stratégie luxembourgeoise repose sur une approche interministérielle et pan-gouvernementale, associant l'ensemble des ministères et acteurs publics. Tous les membres du gouvernement ont signé la stratégie, ce qui traduit un engagement collectif et transversal. La résilience n'est plus envisagée comme la responsabilité d'un seul ministère, mais comme un principe structurant de l'action publique.

Une approche « tout risque »

Le Luxembourg adopte une approche dite « tout risque », intégrant l'ensemble des menaces possibles : catastrophes naturelles, crises sanitaires, cyberattaques, perturbations technologiques, mais aussi — et c'est une nouveauté majeure — risques militaires et géopolitiques. Cette extension traduit un changement de paradigme : la résilience nationale doit permettre de faire face à tout type de menace, y compris celles encore imprévisibles.

Une gouvernance décloisonnée

L'un des défis majeurs a été de décloisonner les approches sectorielles. Traditionnellement, les administrations civiles, les forces armées, les acteurs économiques et les collectivités locales agissaient dans des logiques distinctes. La stratégie actuelle vise à instaurer un dialogue permanent entre ces sphères pour favoriser une culture commune de la résilience. Les communes sont impliquées par le biais du ministère de l'Intérieur, les écoles à travers l'Éducation nationale, et les associations locales par le biais d'autres ministères sectoriels. Cette démarche vise à diffuser la culture du risque au sein de la société tout entière.

Une articulation civilo-militaire

La stratégie repose sur deux grands blocs :

- La préparation civile, centrée sur la continuité de la société, de l'économie et des services vitaux ;
- La préparation militaire, visant à assurer la défense nationale et la protection contre les risques militaires.

Entre les deux, se déploie un espace civilo-militaire où se croisent logistique, gestion des ressources stratégiques, cyberdéfense et réserves de personnel. L'objectif est d'assurer la complémentarité et l'interopérabilité entre les deux sphères.

Les huit piliers de la résilience nationale

La stratégie s'organise autour de huit piliers opérationnels, répartis dans les deux blocs évoqués. Sans détailler chacun d'eux, l'orateur en a rappelé les grands axes :

1. Défense de la démocratie et de l'État de droit, garantissant la continuité du gouvernement, du parlement et de la justice ;
2. Résilience sociétale, c'est-à-dire la préparation des citoyens aux catastrophes et crises ;
3. Continuité des biens et services essentiels (eau, énergie, santé, alimentation, transport, communication) ;
4. Résilience économique, condition sine qua non du financement et du maintien des fonctions publiques ;
5. Gestion des ressources stratégiques et logistiques, incluant la question des réserves ;
6. Cyber-résilience, touchant à la fois les volets civils et militaires ;
7. Coopération civilo-militaire, nouvelle dimension institutionnalisée au Luxembourg ;
8. Défense civile, concept émergent articulant protection des populations et continuité nationale.

Chaque pilier fait l'objet de 25 à 30 mesures concrètes réparties entre les ministères, constituant une feuille de route pluriannuelle pour la mise en œuvre de la stratégie.

Le rôle central des réserves

Les réserves constituent un élément clé de cette politique de résilience. L'objectif est d'identifier et de structurer différents types de réserves selon les besoins du pays :

- Réserves de personnel stratégique (médical, logistique, alimentation, cybersécurité) ;

- Réserves matérielles (stocks stratégiques, équipements civilo-militaires) ;
- Réserves citoyennes, en appui des services de secours.

L'expérience de la réserve sanitaire

L'expérience de la pandémie a démontré l'efficacité de ce modèle. Durant la crise, une réserve sanitaire a été constituée, rassemblant 2 400 médecins et 6 000 professionnels de santé volontaires, dont 925 ont été mobilisés. Cette mobilisation a permis la mise en place rapide de structures de soins temporaires et de soutien aux hôpitaux et maisons de retraite.

Forte de ce succès, le gouvernement a décidé de pérenniser la réserve sanitaire par un projet de loi, afin de la rendre mobilisable en dehors des situations pandémiques. Elle pourra inclure des professionnels en activité partielle, des retraités ou des praticiens inactifs, dans une logique de flexibilité et de durabilité.

Vers une cyber-réserve civilo-militaire

Face à la montée des cybermenaces, le service national en charge de la cybersécurité développe un projet de cyber-réserve civilo-militaire. Celle-ci visera à mobiliser des experts issus de la société civile — ingénieurs, informaticiens, voire passionnés de cybersécurité — pour appuyer les autorités en cas de cyberattaques massives. Ce projet illustre la volonté d'intégrer les compétences citoyennes au dispositif national de défense numérique.

La réserve de sécurité civile (RESC-LU)

Inspiré du mécanisme européen rescEU, le Luxembourg lance également RESC-LU, une réserve nationale de sécurité civile. Elle permettra de mobiliser les moyens matériels du secteur privé (camions, engins, matériel lourd) et d'encadrer les réserves citoyennes sous la direction des services d'incendie et de secours. Cette structuration vise à éviter l'engagement spontané non coordonné des citoyens tout en canalisant leur énergie au service de la collectivité.

Les défis de coordination et d'interopérabilité

L'un des enjeux majeurs réside dans la coordination des réserves et la définition des priorités en cas de crise majeure. En effet, de nombreux volontaires exercent déjà dans des secteurs critiques (eau, énergie, télécommunications, santé). En cas de crise systémique, ces personnels seront requis en priorité dans leurs fonctions professionnelles, limitant leur disponibilité pour les réserves.

Pour répondre à cette problématique, le Luxembourg s'inspire du modèle finlandais, qui hiérarchise les priorités :

1. Le service militaire et les réserves de défense ;
2. Les emplois dans les infrastructures critiques ;
3. Les autres formes de réserves citoyennes.

Cette réflexion vise à garantir la cohérence globale du dispositif, en évitant la concurrence entre missions essentielles et engagement volontaire.

Conclusion

La stratégie nationale de résilience du Luxembourg marque une étape structurante dans la redéfinition des politiques de sécurité et de gestion de crise. Elle s'appuie sur trois convictions fortes :

- La résilience est une responsabilité collective, qui dépasse les frontières institutionnelles et les distinctions entre civil et militaire ;
- Elle doit reposer sur une société engagée, où chaque citoyen, chaque commune et chaque entreprise contribue à la continuité nationale ;
- Enfin, elle suppose une vision à long terme, fondée sur la coopération européenne et internationale, mais aussi sur la reconstruction des capacités nationales de base.

En articulant engagement citoyen, gouvernance interministérielle et innovations institutionnelles (cyber-réserve, défense civile, RESC-LU), le Luxembourg se dote d'un modèle original et adaptable de résilience intégrée. Ce modèle illustre une transformation profonde de la manière dont les États européens envisagent la préparation, la réponse et l'adaptation face aux crises du XXIe siècle.

Evénements sportifs, festivités culturelles, activités dans l'espace public : comment impliquer des volontaires pour nourrir leur engagement ?

Michaël JONNIAUX
Nicolas MICALLEF

Introduction

Dans un 1er temps, les deux intervenants présentent ce qui se fait à Nice et dans les 3 communes qui composent la zone de police Montgomery (Etterbeek/ Woluwe-Saint-Lambert/ Woluwe-Saint-Pierre). Les volontaires sont en effet engagés dans le cadre d'événements sportifs ou de festivités culturelles organisées par les autorités publiques ou en étroite collaboration avec celles-ci.

Dans les deux cas, les intervenants estiment que ceci permet de maintenir une dynamique et de maintenir l'engagement du volontaire. Mais ceci nécessite un bon encadrement des volontaires qui se traduit notamment par :

- Un briefing de qualité (avec remise de documents de type carte ou mémo) ;
- Une prise en charge par un membre dédicacé à cette mission de la discipline renforcée ;
- Un débriefing à l'issue de la prestation.

Après cette présentation, la parole est donnée à la salle.

Réaction de la salle

Question : les participants sont-ils favorables ou pas à l'engagement des volontaires dans le cadre de ce type d'événements ? Si oui pourquoi ?

1) Engagement des volontaires dans le cadre d'un événement permet peut-être d'éviter un incident. Nous sommes donc bien dans la gestion de crise puisqu'on prend des mesures en vue d'en éviter une.
2) Ce type d'engagement permet de renforcer l'équipe, l'esprit de groupe. Il permet aux volontaires d'apprendre à se connaître dans des circonstances plus calmes qu'une crise.
3) Les participants sont favorables à être engagés pour tous les évènements, comme c'est le cas en matière de gestion de crise. Mais à condition que ce soit dans le cadre d'événements publics. Pour les événements privés, c'est la responsabilité de l'organisateur de prévoir un dispositif de sécurité privé (agents de gardiennage…).
4) Pour les participants, comme la décision d'engager les volontaires est prise par l'autorité, c'est pour eux un gage qu'une analyse sérieuse a été faite et qu'ils ne seront pas engagés sur n'importe quel événement.

5) Concernant les volontaires du Brabant wallon, ils se demandent si le plus simple ne serait pas que leur engagement se fasse directement à la demande du Bourgmestre de leur commune pour un événement sur leur commune de domicile. Si la disponibilité n'est pas suffisante, les autres membres de la réserve pourraient alors être sollicités via le Gouverneur de province.
Ils soulignent qu'il y a encore un travail à faire vis-à-vis de certaines communes qui ne connaissent pas ou ne soutiennent pas assez le projet de la réserve citoyenne.
6) Les participants soulignent aussi l'importance que les volontaires s'engagent dans un événement en connaissant leurs propres limites (station debout de longue durée…).
7) Il est important, lors du débriefing, de bien insister sur ce que le volontaire a appris durant son engagement!

Question : quels sont les moyens à prévoir si les volontaires sont engagés dans ce type d'événements ?

1) Il est important d'alterner formation et engagement afin de pouvoir mettre les connaissance acquises lors d'une formation en œuvre lors de l'engagement sur un événement ;
2) Les participants soulignent l'importance de bénéficier de certaines formations ciblées qui leur permettront de mieux remplir les missions confiées ou de mieux réagir face à un incident/ problème, notamment :

- Celles qui permettent de gérer les personnes difficiles, violentes… ;
- Celles qui leur donneront les compétences nécessaires pour réconforter des victimes ;
- Des formations premiers soins, à l'utilisation d'un défibrillateur, … ;

3) Les participants bruxellois se demandent s'il ne serait pas intéressant de recevoir certaines informations sur les points critiques des autres communes bruxelloises (Hôpitaux, centres d'accueil, …) ;
4) L'engagement sur les événements doit bien évidemment se faire avec une assurance correcte payée par la commune (et c'est bien le cas !) ;
5) Disposer de certains équipements de sécurité (chasuble, veste, …) est aussi une demande des volontaires.

Enfants formés aujourd'hui, adultes résilients demain : comment faire des volontaires les acteurs de l'éducation et de la sensibilisation à la culture du risque dans les écoles ?

Sébastien DORMAELS
Loïc PREGARDIEN

Introduction

La mise en place d'une réserve de volontaires destinée à appuyer la gestion des situations d'urgence constitue une démarche ambitieuse, exigeant une définition précise des missions, des rôles et des modalités de fonctionnement. Au-delà du simple appui opérationnel, le réserviste doit être reconnu comme un acteur à part entière du dispositif : il contribue pleinement à la planification d'urgence, à la gestion de crise et, plus largement, au renforcement de la résilience collective.

Développer et ancrer une véritable culture du risque au sein de la société suppose de diffuser un message clair et cohérent, mais aussi d'accompagner l'apprentissage collectif face aux imprévus. Les enfants et les adolescents apparaissent, à ce titre, comme un public-cible prioritaire : plus ils seront tôt sensibilisés aux risques et aux bons réflexes, plus ils seront capables d'identifier les comportements adéquats en situation d'urgence. Cette familiarisation précoce favorise également une meilleure adhésion aux mesures de sécurité, nourrie par une compréhension plus fine des enjeux et de la dimension systémique de la gestion d'une crise.

Trois sessions participatives ont réuni 51 réservistes autour d'un objectif commun : valoriser leur rôle de relais de communication et d'ambassadeurs des bonnes pratiques en milieu scolaire, afin de renforcer la sensibilisation et d'encourager les vocations dans la gestion des risques.

Méthodologie

L'atelier s'articule autour de trois activités participatives menées en sous-groupes, conçues pour encourager la réflexion collective et faire émerger des propositions concrètes quant à la valorisation du rôle des réservistes. Ces séquences de travail ont pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

a) L'« engagement » du réserviste : en s'inspirant de la pyramide de Maslow, cette première activité propose de structurer la notion d'engagement en trois niveaux — opérationnel, individuel et collectif. Les participants sont invités à définir et situer leur propre engagement au sein de ces dimensions, afin de faire émerger leurs besoins d'accomplissement, d'estime et d'appartenance. Concrètement, il s'agit de réfléchir à trois questions : ce qu'ils font, ce que cela leur apporte et ce qu'ils apportent aux autres.

b) Les risques à aborder selon trois catégories d'âge : les participants ont été invités à identifier les thématiques de risque les plus pertinentes à traiter auprès de trois publics distincts — les enfants de moins de 6 ans, ceux de 6 à 12 ans et les adolescents de 12 à 18 ans. Chaque session de travail s'est concentrée sur l'une de ces tranches d'âge afin d'adapter les messages, les approches pédagogiques et les outils de sensibilisation à leur niveau de compréhension et à leur réalité quotidienne. Les trois tranches d'âge retenues, établies de façon arbitraire, visent à structurer la réflexion selon les niveaux d'enseignement. Cette méthodologie reste néanmoins transposable à des groupes d'âge plus spécifiques.

c) Le réserviste en tant que communicateur : cette dernière activité invitait les participants à réfléchir à la manière dont ils perçoivent, se présentent et décrivent leurs rôles et missions auprès du public. Dans un second temps, ils ont été répartis en deux groupes, chacun travaillant sur un risque ou une situation d'urgence identifiée lors de l'exercice précédent (point b). L'objectif était de concevoir, pour un contexte scolaire, des actions concrètes permettant de favoriser l'apprentissage et la transmission de la culture du risque.

Méthodologie

De manière générale, les réservistes expriment leur engagement à travers une volonté d'aider, un esprit de solidarité et le désir de se rendre utile à la société. Les trois groupes ont réussi à structurer ces valeurs en identifiant les lignes de force de leur engagement selon trois dimensions complémentaires : l'opérationnelle, l'individuelle et la collectivité.

Dans sa dimension opérationnelle, l'engagement des réservistes se caractérise par une forte orientation vers l'action et une volonté affirmée d'être présents, actifs et efficaces sur le terrain. Plus ponctuellement, certains expriment également le besoin de se former et de développer une expertise spécifique en matière de gestion de crise.
Dans sa dimension individuelle, l'engagement repose avant tout sur une recherche de valorisation personnelle : estime de soi, sentiment d'utilité et appartenance à une cause commune constituent les principaux moteurs évoqués.

Enfin, la dimension collective ressort comme la plus prégnante. Les réservistes s'y reconnaissent comme des vecteurs de lien social, porteurs de valeurs humaines et facilitateurs de cohésion. Les notions de solidarité, d'entraide et de partage y ont été les plus fréquemment mentionnées.

Le réserviste, partenaire de prévention dans les écoles

Partant du principe que les enfants et les jeunes formés aujourd'hui deviendront les adultes résilients de demain, les 51 réservistes ont été invités à réfléchir à la manière dont ils peuvent contribuer à sensibiliser ce public. L'école, en tant que lieu privilégié d'apprentissage, s'impose naturellement comme un cadre idéal pour initier les élèves à la culture du risque. Avant d'entamer les travaux, un rappel a été fait sur les risques spécifiques auxquels les jeunes sont exposés, en tenant compte de leur catégorie d'âge. En effet, le degré d'autonomie, de mobilité et de maturité constitue un facteur déterminant, tant pour la compréhension des risques que pour l'application des mesures d'urgence telles que l'évacuation ou la mise à l'abri.

Perception des risques

Chaque atelier s'est concentré sur une tranche d'âge spécifique. Pour chacune d'elles, les réservistes ont identifié, en tant que volontaires en sécurité civile, les théma-

tiques jugées les plus pertinentes à aborder avec les jeunes afin de renforcer leur sensibilisation et leur compréhension des risques. Par catégorie d'âge, seules les 2 thématiques les plus souvent manifestées ont été retenue pour les travaux de groupe.

	<6ans	Entre 6 et 12 ans	Entre 12 et 18 ans
TOP 5 Ordre décroissant (N=51)	*Incendie*	*Incendie*	*Incendie*
	Inondation	*Incident armé (tuerie de masse, fusillade, etc.)*	*Incident armé (tuerie de masse, fusillade, etc.)*
	Comment signaler un incident aux services de	*Accidents avec lésions corporelles à l'école*	*Premiers secours*
	Racket/Harcèlement/intimidation	*Compression de foule*	*Cyber-attaque*
	Accidents domestiques	*Kidnapping*	*Pandémie/épidémie*

Ce premier exercice collectif met en évidence que les réservistes associent principalement les risques d'incendie et les situations impliquant des incidents armés aux différentes catégories d'âge travaillées.

Perception du rôle de volontaire

Les volontaires ont ensuite été amenés à réfléchir collectivement à leur positionnement vis-à-vis des autres acteurs de la planification d'urgence et de la gestion de crise. Cet exercice visait à mettre en lumière d'éventuels écarts entre la perception qu'ils ont de leur propre rôle et les attentes institutionnelles qui leur sont attribuées. L'exercice consistait à définir le volontaire et son rôle en situation réelle, notamment lorsqu'un enfant/jeune leur demande ce qu'ils font. Pour ce faire, 2 groupes ont été constitués par session, soit 6 définitions collectives recueillies.

La première, la plus fréquemment évoquée, décrit le réserviste comme « un soutien ou un allié des pompiers et de la police ».

Les résultats de cet exercice ont fait émerger trois grandes représentations du rôle du volontaire.

La seconde le présente comme « un citoyen, habitant ou riverain, qui consacre de son temps pour appuyer les autorités en situation de crise ».

Enfin, une troisième définition, plus axée sur la compétence, le dépeint comme « une personne formée pour venir en renfort aux services d'urgence et apporter un soutien logistique ou psychologique à la population ».

Mise en œuvre pratique

Le dernier exercice collectif avait pour objectif d'établir un lien entre les perceptions exprimées et l'analyse des risques, afin de permettre aux réservistes de se projeter pleinement dans leur rôle d'acteurs préventifs susceptibles d'animer une activité de sensibilisation ou de formation au sein d'un établissement scolaire. Il leur a été demandé de se mettre

en situation en mettant en œuvre une activité auprès d'un groupe d'enfants/jeunes autour d'une des thématiques choisies collectivement lors des travaux précédents (cf. supra). Ils étaient invités à présenter de manière structurée le déroulement de l'activité envisagée, le message qu'ils souhaitaient transmettre, ainsi que les points d'attention liés à leur approche pédagogique. Un temps de réflexion était ensuite consacré à l'identification des difficultés rencontrées et des besoins à satisfaire pour assumer pleinement leur rôle de facilitateur du développement de la résilience chez les plus jeunes.

Les volontaires se sont montrés créatifs et ont révélé leur potentiel dans ce type de missions de sensibilisation.

Le type d'atelier proposé s'alignait sur la tranche d'âge qui avait été attribuée aux groupes de travail. Pour les enfants de moins de 6 ans, les réservistes ont privilégié des approches ludiques, comme des jeux de rôle ou des activités inspirées du « chat perché », illustrant par exemple une situation d'inondation de manière simple et imagée.

Pour le groupe des 6 à 12 ans, les propositions demeurent ludiques mais mobilisent davantage les capacités cognitives et la compréhension des consignes : exercices d'évacuation présentés sous forme de chasse au trésor, parcours d'obstacles ou rencontres avec les services de secours.

Enfin, pour les adolescents (12 à 18 ans), les volontaires ont identifié des activités plus en phase avec leurs centres d'intérêt et leur maturité, telles que des quizz éducatifs sur les médias sociaux ou des immersions en réalité virtuelle permettant de simuler des situations d'urgence.

À l'unanimité, les volontaires ont identifié comme objectif principal de ces activités la sensibilisation et la familiarisation des jeunes à l'expérience d'une situation d'urgence, afin qu'ils ne se retrouvent pas démunis le moment venu et soient en mesure d'adopter les bons réflexes lorsqu'une situation réelle se présente.

Quel que soit le groupe de travail, les volontaires ont souligné l'importance d'une communication adaptée et rassurante, visant à informer sans susciter la peur, quel que soit l'âge du public. Pour la tranche spécifique des 12 à 18 ans, le principal point d'attention exprimé concerne la nécessité de faire prendre conscience aux jeunes de leurs capacités et de leur potentiel d'action face à une situation de crise.

Enfin, lorsqu'ils ont été invités à évoquer les besoins liés à l'exercice de leur rôle d'ambassadeur de la culture du risque au sein des écoles, les volontaires ont mis en avant la nécessité de bénéficier d'une formation préalable, garantissant à la fois leur légitimité et la fiabilité des informations transmises. La principale difficulté identifiée concerne le maintien de l'attention du public jeune, même si la nature interactive et ludique des activités proposées apparaît comme un moyen efficace d'y remédier.

Conclusion

Les travaux menés dans le cadre de cet atelier ont permis de mettre en lumière la richesse et la diversité des motivations qui animent les volontaires réservistes, ainsi que leur potentiel en tant qu'acteurs de sensibilisation à la culture du risque. Leur engagement dépasse la seule contribution opérationnelle : il s'inscrit dans une dynamique de partage, d'apprentissage et de transmission, essentielle au renforcement de la résilience collective.

L'exercice a également confirmé que la sensibilisation des plus jeunes constitue un levier privilégié pour développer une société

une société mieux préparée face aux crises. Les réservistes, par leur proximité avec le terrain, leur ancrage dans les quartiers et leur expérience concrète, occupent une position singulière leur permettant de rendre le risque intelligible, de dédramatiser l'urgence et d'ancrer des comportements sécuritaires dès le plus jeune âge.

Les échanges ont souligné l'importance d'une approche pédagogique adaptée aux différents stades de développement de l'enfant et de l'adolescent. Si le jeu et la mise en situation constituent des outils privilégiés pour susciter l'intérêt et faciliter l'apprentissage, la clarté du message, la bienveillance du ton et la création d'un climat de confiance demeurent des conditions essentielles à la réussite de ces interventions.

Les volontaires ont également mis en évidence plusieurs besoins structurels pour assurer la pérennité et l'efficacité de ce type d'actions :

- un accompagnement formatif afin de renforcer leur légitimité et garantir la qualité du message transmis ;
- une meilleure articulation avec le monde scolaire pour intégrer la sensibilisation au risque dans une logique éducative cohérente ;
- des outils pédagogiques adaptés permettant d'interagir avec des publics d'âges variés ;
- une reconnaissance institutionnelle accrue du rôle du réserviste comme acteur de prévention à part entière.

En définitive, cet atelier participatif a démontré que le volontaire réserviste est bien plus qu'un appui opérationnel : il est un maillon actif du maillage social et éducatif, capable de faire vivre la culture du risque dans la durée. En mobilisant son expérience, sa motivation et son sens du service, il contribue directement à la construction d'une citoyenneté résiliente, fondée sur la solidarité, la connaissance et la responsabilité partagée face aux crises à venir. Il appartient désormais aux autorités et aux professionnels de la planification d'urgence de préciser les modalités organisationnelles et opérationnelles nécessaires au maintien du dynamisme de leurs réserves de volontaires, tout en maîtrisant les risques associés à leur déploiement, notamment en ce qui concerne l'encadrement et le suivi des activités des volontaires.

Former pour l'avenir : comment (in)former les volontaires pour renforcer les réserves de demain ?

Bruno DEVOS
Jérôme NEYTS

Introduction

Tel était le thème de notre Workshop lors de la Journée Internationale des Volontaires du 04 octobre 2025. À cette occasion, nous avons eu la chance de rencontrer des citoyen.ne.s ainsi que des professionnel.le.s du domaine de la gestion de crise et d'échanger avec eux/elles sur cette thématique.

Après une présentation de nos parcours, de nos expériences et des éléments qui nous passionnent dans le domaine de la planification d'urgence devant des citoyen.ne.s téméraires, motivé.e.s et ayant la volonté de poser un pas de plus vers davantage de résilience, nous avons défini les objectifs de notre workshop afin de donner du sens à nos interlocuteur.trice.s.

Le contexte et la réalité du terrain

Établir un contexte et conscientiser les participant.e.s au fait qu'ils ou elles peuvent être confronté.e.s à des réalités totalement différentes en fonction du terrain ou de l'environnement dans lequel ils ou elles vivent fut notre premier objectif.

Il était important pour nous de revenir sur l'émergence du projet BRU response et de pouvoir le replacer dans une chronologie mêlant les délégations internationales et nationales avec lesquelles nous avons pu échanger. Dès lors, il apparaissait nécessaire de préciser que Bru response est né il y deux ans et que durant cette période, près de trois cent soixante réservistes ont pu rejoindre le projet au sein de neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce fut également l'occasion de mettre en parallèle ce contexte avec une situation de crise car finalement, nous avons rapidement compris que les participant.e.s étaient venu.e.s pour ça, la crise.

Nous leur avons dès lors objectivé le fait qu'il existait trois périodes, trois moments dans la crise. La pré-crise, qui se veut au demeurant plus une action de prévention en connaissance d'une situation ou d'un événement. La crise en elle-même, avec son déclenchement, ses perturbations et son impact puis enfin la post-crise où on tend à prendre en considération les conséquences de l'impact de la crise. Ces trois moments sont à dissocier aussi bien pour le gestionnaire de crise que pour le ou la volontaire. La mobilisation est pourtant possible durant ces trois périodes mais avec un rôle et un encadrement qui peut différer. Néanmoins, chaque fois que le/la réserviste sera amené.e à agir, ce sera de manière encadrée, coordonnée et expliquée.

L'encadrement de nos réservistes reste bien entendu, pour nous, une priorité. Il est important d'objectiver à nouveau le fait que les réservistes ne seront potentiellement pas toujours mobilisé.e.s dans une situation de crise. C'est pourquoi, nous avons mis en avant le caractère nécessaire de la mobilisation citoyenne.

La motivation, quel en est le degré chez nos réservistes ?

Afin de gommer le caractère monotone d'un atelier qui pourrait sembler trop théorique, nous avons opté pour un workshop participatif durant lequel nous sommes allés chercher des réponses et de la réflexion auprès des participant.e.s.

La première réflexion a tourné autour de l'aspect motivation. Quand on s'engage dans un projet ou auprès d'un collectif, il est fort à parier qu'on se retrouve porté.e par une motivation certaine. Mais comment et surtout pourquoi les réservistes sont motivé.e.s à rejoindre une réserve citoyenne en gestion de crise ?

C'est au travers de cette demande que nous avons pu identifier le fait que la majorité des volontaires s'engagent dans un élan de solidarité, avec une volonté de se rendre utile et dans le but d'aider autrui - sa commune, sa région - avec beaucoup d'empathie.

Une fois armé.e.s de toutes leurs motivations, les réservistes sont prêt.e.s à frapper à la porte de leur commune et à aider celle-ci autant de fois que possible.

Former, Informer, Sensibiliser et Mobiliser : 4 axes pour mieux comprendre le chemin de la résilience

Notre mission, en tant que coordinateur en planification d'urgence (CPU) et au travers du projet BRU response est d'expliquer aux citoyen.ne.s bruxellois.e.s que le fait de tendre vers toujours plus de résilience passera nécessairement par les quatre axes qui, pour nous, représentent la formalisation de l'écosystème que représente une réserve citoyenne : la formation, l'information, la sensibilisation et la mobilisation.

L'enjeu exprimé par nos réservistes au travers des nombreux échanges que nous avons pu avoir avec eux ou elles, est la mobilisation sur le terrain, "le concret" comme certain.e.s aiment l'évoquer. Pourtant, il nous appartient de préciser que faire partie d'une réserve n'implique pas nécessairement une mobilisation sur le terrain en temps de crise. Néanmoins, il s'avère nécessaire d'alimenter notre réserve, qui fait preuve d'une motivation débordante pour devenir acteur de l'environnement dans lequel elle évolue.

C'est dès lors pour cette raison que la résilience passe également par d'autres types d'activités. Former, informer et sensibiliser sont des notions qui ont pris du sens pour les participant.e.s lors de la présentation de notre Workshop. L'important, et ce qui compte pour eux ou elles, c'est de se sentir concerné.e.s et d'avoir un contact régulier pour apprendre à être plus résilient.e. Il s'avère aussi qu'ils/elles soient demandeur.euse.s d'approfondissement de leurs connaissances pour ainsi accroître leur niveau de compétence dans le domaine.

Comment pérenniser une réserve citoyenne ?

Asseoir et co-construire l'écosystème de demain, tel est le défi pour les CPU au travers de ce projet de réserve citoyenne. Trouver une méthode et maintenir en vie les interactions avec les volontaires représentent un objectif

certain dans le cadre du maintien de ce projet. Pouvoir objectiver et expliquer aux réservistes des scénarios de crise, leur détailler des schémas d'intervention, les sensibiliser aux risques émanant de leur territoire communal, représentent des pistes de consolidation dans la collaboration entre les réservistes et le CPU.

Il nous a paru évident d'ouvrir le débat autour de la reconnaissance de l'engagement citoyen car lorsque celui ou celle-ci fait un pas vers la réserve citoyenne afin de s'y engager, il apparait naturel que les encadrants que nous sommes, fassions le double de ces pas afin de leur témoigner la reconnaissance de leurs efforts.

Nous avons pu constater également que l'ensemble des réservistes, que ce soit au niveau national ou international, reçoivent en gage de reconnaissance un accessoire (t-shirt, chasuble, casquette, uniforme) permettant une identification de ces dernier.ière.s comme faisant partie de ce collectif de réservistes en gestion de crise.

Enfin, nous sommes convaincus que la récompense pour l'ensemble des participant.e.s passera par la concrétisation et l'élaboration d'activités, de formations, de séances d'information qui parleront concrètement à nos réservistes.

Alimenter le réservoir d'un schéma qui se dessine

Cette Journée Internationale des Volontaires nous a permis de gagner en maturité quant à l'apprentissage que nous tirons de nos réserves citoyennes.

Tous les échanges nous ont permis de renforcer davantage nos connaissances mais aussi d'alimenter les connaissances des participants motivé.e.s, engagé.e.s et envieux.ses d'apprendre.

La réserve citoyenne au sein du projet Bru response n'en est qu'à son début, le début d'une génération résiliente, le début d'un écosystème autour de la gestion de crise, où le ou la citoyen.ne devient acteur/actrice de son environnement, où le ou la citoyen.ne comprend, témoigne et prend en main son désir d'engagement.

Activation et engagement des volontaires en situation d'urgence : enjeux, attentes et capacités

Steve BOIVIN
Alexandre MAHIEU
Benoît RAMACKER

Contrairement aux autres ateliers, nous nous sommes focalisés sur l'engagement des volontaires des réserves citoyennes en situation d'urgence. L'objectif principal était de comprendre les motivations, les attentes et les capacités des volontaires lors d'une activation, ainsi que les conditions nécessaires pour une mobilisation efficace. La discussion a également abordé les freins et les besoins en formation pour optimiser l'engagement des réservistes.

De manière générale, les volontaires ayant participé à cette consultation sont motivés quant à une éventuelle activation et n'ont manifesté que peu de craintes à ce sujet. Tous ont clairement intégré le fait que l'activation est volontaire et que le refus est évidemment possible sans contrainte. Cependant, toute activation doit clairement faire l'objet d'une information claire et précise : lieu, heure, mission, personne d'accueil. Toute missions doit être définie, organisée, concrète et surtout utile. C'est une évidence qu'il est toujours utile de rappeler.

Parmi les thématiques évoquées, citons la question de la capacité physique et des contraintes personnelles ; la question des contraintes liées à l'emploi et au cadre légal ; le type d'actions souhaitées ; la formation et les exercices et, enfin, la valorisation des compétences spécifiques.

Capacités physiques et administratives :

- La santé physique est un critère important : être en forme pour intervenir. D'autant plus que certaines actions de terrain peuvent être difficiles (sac de sable, pompage, etc.). la majorité des volontaires ne semble d'ailleurs principalement pas être motivée par ce type d'activation ;
- Les capacités requises ne sont pas uniquement physiques mais aussi administratives et émotionnelles (empathie) ;
- L'âge et les capacités individuelles sont pris en compte pour définir les missions adaptées ;
- Les volontaires peuvent avoir des contraintes personnelles, notamment familiales ou de mobilité, ce qui complique la disponibilité.

Contraintes liées à l'emploi et cadre légal :

- En Belgique, il n'existe pas encore de cadre légal concernant les réserves citoyennes comme c'est le cas en France ou au Québec. Ce qui peut créer des difficultés, voire des incompréhensions ;

- Au Québec, la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres (LSCRS) prévoit une protection légale contre les représailles pour un « salarié » mobilisé (c.-à-d. un volontaire mobilisé). Cette disposition est inscrite à l'article 88 de la LSCRS, et toute infraction y afférente est passible d'une amende selon le même article. Toutefois, rien n'est prévu actuellement pour la libération d'un réserviste pour une mobilisation long terme lors d'un sinistre majeur ;
- La question de la communication avec l'employeur est soulevée : comment informer son employeur en cas d'activation et l'inciter à adhérer à la démarche en libérant son employé par exemple ? ;
- Ce manque de cadre légal est identifié comme un écueil important à résoudre.

Types d'actions souhaitées :

- Il est intéressant de soulever que l'un des trois groupes a mis en avant les attentats terroristes comme motivation à rejoindre une réserve citoyenne. Motivation que nous n'avions pas envisagée de prime abord. Dans ce cadre, c'est essentiellement la capacité et la résilience collective qui a été mise en avant : « Nous sommes encore debout, et vous ne nous aurez pas ! »
- Les volontaires sont davantage intéressés par la résilience collective et le soutien post-crise que par l'intervention directe lors d'attentats ;
- L'action en période de rétablissement est mise en avant par bon nombre d'intervenants ; plus qu'une action en phase aiguë.

Formation et exercices :

- Forte demande pour des formations et des exercices réguliers, permettant d'entretenir les compétences ;
- L'idée est de s'entraîner en temps de paix, par exemple lors d'événements, pour être prêts en temps de crise. C'est une façon détournée de se préparer en apprenant à se connaitre, à se reconnaitre et à travailler ensemble ;
- Ces exercices doivent être intégrés dans un temps long pour être efficaces.

Valorisation des compétences spécifiques :

- Les compétences linguistiques et administratives des volontaires sont à valoriser. Ce qui est extrêmement utile en cas de situation d'urgence et répond au type d'intervention plébiscité par certains volontaires ;
- Il est important d'utiliser au maximum ces compétences pour renforcer la résilience collective.

Information, animation et transparence :

- L'engagement des réservistes ne se limite pas à leur activation en situation d'urgence ; il repose avant tout sur une animation régulière et une communication claire, avant, pendant et après toute mobilisation. Cette transparence est essentielle pour maintenir la confiance, renforcer le sentiment d'appartenance et éviter que les volontaires ne se sentent instrumentalisés. Une gestion ouverte, où les décisions sont expliquées et les retours d'expérience partagés, nourrit la cohésion du groupe et prépare les réservistes à agir en connaissance de cause.

Rôle d'ambassadeurs citoyens :

- Au-delà de l'intervention opérationnelle, les réservistes jouent un rôle clé dans la communication des risques et la reconstruction du lien de confiance entre la population et les autorités. En agissant comme relais d'information crédibles, ils peuvent contribuer à contrer les rumeurs et à briser les chambres d'écho souvent présentes lors de crises. Cette posture d'« ambassadeurs citoyens » favorise une meilleure compréhension des enjeux de sécurité civile et renforce la résilience collective, y compris en dehors des périodes d'urgence.

Conclusion

La réunion a permis de clarifier les attentes des volontaires en matière d'activation en situation d'urgence soulignant l'importance d'une communication claire, de missions précises et adaptées aux capacités individuelles. Les contraintes liées à l'emploi et au cadre légal en Belgique restent des défis sur lesquels nous devons travailler.

La formation continue et la valorisation des compétences spécifiques sont des leviers essentiels pour renforcer l'utilité et l'efficacité des réserves citoyennes. Enfin, l'accent est mis sur l'importance d'une mobilisation qui privilégie le soutien et l'appui plutôt que l'intervention directe dans des situations d'urgence.

Conclusion générale

Sophie LAVAUX
Gilles MAHIEU
Olivier SCHMITZ

La séance de clôture a été l'occasion d'exprimer des remerciements sincères à l'ensemble des intervenants, des volontaires et des experts pour la qualité de leurs contributions et la richesse des échanges qui ont marqué cette journée. Les nombreuses propositions formulées feront l'objet d'une analyse approfondie en vue de leur hiérarchisation et de la définition de priorités d'action.

Parmi les suites concrètes envisagées, la mise en place immédiate d'un réseau de coopération et de partage de bonnes pratiques a été annoncée. Ce réseau rassemblera les partenaires belges et étrangers, notamment issus du Québec, de la France, du Luxembourg et de la Suisse, autour d'une charte commune et d'un principe d'entraide mutuelle. Il a vocation à s'élargir progressivement à d'autres acteurs souhaitant s'y associer.

Cette rencontre constitue ainsi une étape fondatrice dans la construction d'une dynamique collective durable, fondée sur la collaboration, l'échange d'expériences et la poursuite d'objectifs partagés.

Le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, le Gouverneur de la province du Brabant wallon, le Gouverneur de la province de Luxembourg et leurs équipes tiennent à remercier chaleureusement toutes les participantes et tous les participants à cette Journée internationale des Volontaires.

Leur engagement et leur motivation ont fait de cet événement pionnier un succès majeur.

BW response

Programme de renforcement de la sécurité civile en Brabant wallon

BRU response

LUX response

Programme de renforcement de la culture du risque en province de Luxembourg